



Vivre à St-Aubin-du-Cormier

Le journal d'information municipale - N° 116 - Décembre 2011

AGENDA

03/12

AMICALE LAIQUE : loto des enfants

20 h 00 Salle du Parc (p.12)

LES JUMORISTES : spectacle visuel burlesque

20 h 30 Espace Bel Air (p.7)

05/12

COMBATTANTS D'A.E.N : cérémonie

11 h 15 Rassemblement place de la Mairie

08/12

FOIRE DE NOEL : animations dans les rues (p. 3)

09/12

LYCEE J-B LE TAILLANDIER : loto

20 h 00 Espace Bel Air

10/12

COMPOSTAGE COLLECTIF : inauguration

11 h 00 près des immeubles rue E. Chasle (p. 4)

ECOLE DE MUSIQUE : concert de Noël

20 h 30 Eglise (p.12)

16/12

AMIS DU PAYS DE ST AUBIN : conférence

20 h 30 Salle B - Espace Loisirs et Culture

17/12

COMPOSTAGE COLLECTIF : animation et ateliers

9 h 30 Rue Eugène Chasle (p. 4)

CINEMA MAUCLERC : inauguration - portes ouvertes

COMITE DES FETES : illuminations de Noël

14 h 30 Près de l'étang (p. 12)

24/12

DON DE SANG : collecte

10 h 00 Salle du Parc (p. 2)

31/12

ASSOCIATION ST AUBIN : réveillon St Sylvestre

20 h 00 Espace Bel Air

COMPLET

RAPPEL

**Date de dépôt des prochains articles
Vendredi 9 décembre - dernier délai.**

**Tout article transmis après cette
date ne sera pas publié.**

Merci d'envoyer vos textes et manuscrits en format word ou publisher et de transmettre les photos séparément à l'adresse mail suivante : mairie@ville-staubinducormier.fr

Edito

Le 8 décembre 2011 aura lieu la traditionnelle foire de Noël.

A cette occasion nous avons voulu retracer son histoire et celle du marché de St-Aubin-du-Cormier.

Cette foire reste une tradition dans notre commune et nous sommes fiers d'y voir toujours autant de monde la fréquenter.

Pendant très longtemps, les scolaires profitaient de leur jour de repos pour aller à la fête foraine. Ensuite, lorsque le jour de congé scolaire est passé au mercredi, pour permettre à ces jeunes de découvrir la foire, la « journée du Maire » avait été fixée au 2^{ème} jeudi du mois de décembre.

Nous constatons aujourd'hui que, depuis la suppression de la journée du Maire, la jeunesse a déserté les rues de St-Aubin ce jour là.

*« Le vrai progrès, c'est une tradition qui se prolonge »
(Michel Crépeau)*

ESPACE BEL AIR

A l'affiche en décembre

Les Jumoristes
dans
"Pas de Panique"

Spectacle
visuel
burlesque



www.pittpascal.com

Samedi 3 décembre

Retrouvez toute l'actualité culturelle en page 7.

● Prochaine collecte Don de sang

L'établissement français du sang espère la participation de beaucoup de personnes à cette collecte pour répondre aux besoins des malades en cette période.

Venez donc **SAMEDI 24 Décembre** à partir 10 heures jusqu'à 13 heures à la salle du parc, 15 rue Leclerc.

● Inscription en ligne

Dans le cadre de mesures de simplification administrative, initiées par le gouvernement, figure la dématérialisation des demandes d'inscription sur les listes électorales.

Ce procédé vise à créer un téléservice, accessible sur « mon.service-public.fr » permettant à l'usager de transmettre de façon dématérialisée, sa demande d'inscription sur la liste électorale et les pièces justificatives associées.

Vous pouvez dès à présent vous connecter sur mon.service-public.fr pour nous transmettre votre demande d'inscription.

Mon.service-public.fr est un compte unique et sécurisé pour les démarches en ligne.

C'est un espace confidentiel pour stocker ses pièces justificatives et les réutiliser plus simplement, enregistrer ses données usuelles (nom, prénom, adresse ...) pour remplir automatiquement les formulaires en ligne.

C'est un suivi des démarches grâce au tableau de bord qui permet de savoir où en est sa démarche.

Quelle différence entre mon.service-public.fr et service-public.fr ?

Service-public.fr informe l'usager et l'oriente vers les services qui lui permettent de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

Mon.service-public.fr est le compte personnel en ligne des démarches administratives.

ATTENTION

Toute inscription sur la liste électorale doit être effectuée avant le 31 décembre 2011.

● Accueil de loisirs pendant les vacances

La Communauté de Communes met en place un accueil de loisirs sans hébergement du lundi 19 décembre au vendredi 30 décembre ainsi que le lundi 2 janvier de 7 h 30 à 18 h 30 dans les locaux de Max Aventure, 2 rue de la Buissonnière à Gosné.

Inscriptions au 02.99.39.15.16 ou n.goron@staubinducormiercommunaute.fr

● Ligne de bus 9a

MODIFICATIONS

AU 14 NOVEMBRE



Sens Fougères - Rennes

Le service 9a22 (7h12 Fougères Rennes) est avancé de 5 mn et les horaires sont ajustés. Ce service ne desservira plus Fouillard.

Les horaires des services 9a24 et 9a26 sont réajustés compte-tenu des retards constatés.

Les services 9a36, 9a40, 9a64 desservent l'arrêt LIFFRE L'Ariançon.

Le service 9a70 (18h10 Fougères StAubin du Cormier) dessert définitivement Romagné Bonne Fontaine et D18/N12.

Sens Rennes - Fougères

Le service 9a01 (6h20 Rennes Fougères) dessert Fougères en direct après St Aubin du Cormier en période scolaire.

Le service 9a17 (8h30 Rennes Fougères) est supprimé. En conséquence, le service 9a15 (8h30 Rennes Fougères) dessert Thorigné et les temps de parcours en sont modifiés.

Les horaires des services 9a67 (17h15 Rennes Gosné), 9a75 (17h55 Rennes Gosné) et 9a81 (18h24 Rennes StAubin du Cormier) sont légèrement modifiés.

Nouvelle grille horaire disponible sur illenoo-services.fr, rubrique infos lignes.

Renseignements auprès d'illenoo services : N° Azur : 0 810 35 10 35.

● Actes administratifs

Le recueil des actes administratifs de la mairie du 3ème trimestre 2011 est disponible. Il peut être consulté au secrétariat de la mairie.

● Recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles nés en octobre, novembre, décembre 1995 sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Se présenter en mairie (muni du livret de famille) avant le 31.12. 2011.

● Calendrier pompiers

Prochainement les sapeurs pompiers volontaires vont se présenter à votre domicile pour la vente de leur calendrier. Comme chaque année, nous vous rappelons que vous devez être très vigilants.

En effet, pour éviter tout abus de personnes malhonnêtes, n'hésitez pas à demander à la personne qui se présente à votre domicile de s'identifier sur le calendrier ; tous les sapeurs pompiers volontaires sont photographiés en groupe ou individuellement.

● Secrétariat

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de la mairie sera fermé le samedi 24 décembre 2011.

● Etat-Civil

Naissance

24/10 Paul TRAVERS

Mariages

08/10 Olivier TANGUY et Corinne GAUMÉ

22/10 Thibault DUNEUFGERMAIN
Céline BAGOT

Décès

03/10 Anne Marie HAVARD

14/10 André GOUJIL

16/10 Madeleine POMMEREUIL

Foire de Noël

La foire de St-Aubin-du-Cormier est la seule à avoir gardé son caractère à la fois commercial et de fête foraine.

Les foires et marchés de St-Aubin remontent à la fondation même de notre ville :

« en 1237, Pierre de Dreux, alors duc de Bretagne, créa à St-Aubin du Cormier un marché qui devait avoir lieu le mardi de chaque semaine, mais ce choix déplut au seigneur de Vitré qui avait établi le même jour un marché à Chevré. Après discussions, un contrat était signé stipulant que le marché de Saint-Aubin aurait lieu le jeudi et, depuis cette date, c'est-à-dire après plus de 7 siècles, ce jour n'a pas varié. »

Ce marché prit rapidement de l'ampleur et devint de plus en plus florissant.

On y trouvait tout ce que l'agriculture et l'industrie produisait alors. Les Halles se trouvaient sur la place du Carroir au dessous de l'ancienne église.

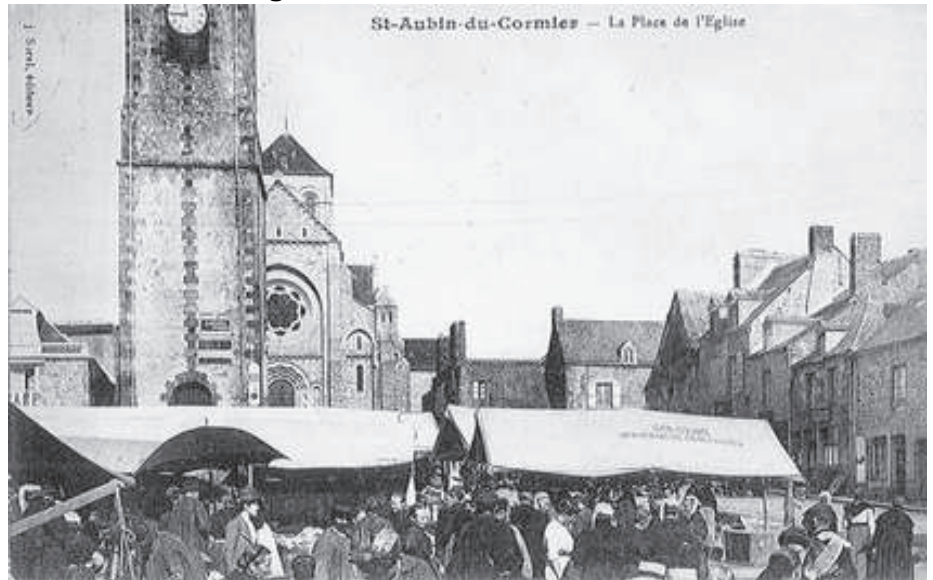
Cependant en 1636, une épidémie que l'on désignait sous le nom de « mal contagieux » sévit dans la ville et le marché fut transféré hors de la ville et se tenait près du village de « Butte Blanche » dans un champ appelé « les justices ».

Un annuaire daté de 1792 signale que depuis 1237, outre un marché hebdomadaire considérable, il existait 5 foires par an. Il semblerait que ce fut au 19^{ème} siècle que ce nombre fut porté à 12 et ce pour répondre à une nécessité.

Dans ces temps anciens, la foule et surtout la jeunesse aimaient se distraire après de longues semaines de labeur.

- OUEST FRANCE DE 1960 -

Merci pour son aide à l'association des « Amis de St-Aubin » et tout particulièrement à Thérèse Janvier.



ATTENTION : réglementation le jour de la foire JEUDI 8 DÉCEMBRE 2011

Le stationnement et la circulation seront interdits de 5 h à 19 h 30 dans les rues suivantes : de la Libération, Heurtault, Pontallié, du Général de Gaulle, place de la Douve.

La circulation sera en sens unique : rue Leclerc (de la rue de Rennes vers la rue des Rosiers), rue des Rosiers (de la rue Leclerc vers la rue du Stade), rue de la Garenne (du rond point de la rue du Général de Gaulle vers la rue de l'Étang), rue de l'Étang (de la rue du Pont Joachim à la rue de la Minotais).

Un espace de stationnement sera ouvert à côté de l'étang accessible par la rue de l'étang pour les visiteurs.

Compostage

Le Smictom du Pays de Fougères, en partenariat avec Familles Actives au centre social (Fougères), propose à la commune de Saint-Aubin-du-Cormier un projet de compostage collectif.

L'objectif est de diminuer la quantité de déchets de 14 Kgs par habitant / an. En 2010, chaque habitant du territoire a produit en moyenne 530 kgs de déchets dont 201 Kgs d'ordures ménagères.

Le compostage est une des solutions qui peut nous permettre de réduire nos déchets, jusqu'à 30% de nos poubelles.

Ce projet s'adresse aux habitants des logements collectifs. Chaque foyer possèdera un seau dans lequel il déposera ses déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café...); celui-ci pourra être vidé régulièrement

dans le composteur qui se trouve au bas de l'immeuble.

Les habitants auront une petite griffe à disposition pour aérer les matières en compostage. Il suffira à chacun de recouvrir les déchets organiques déposés d'une ou 2 poignées de feuilles mortes pour faire un compost de qualité.



Après quelques mois, le compost obtenu pourra être utilisé par les habitants pour leurs jardinières et autres plantes en pot, jardins familiaux, etc...

Nous vous proposons donc de nous retrouver le samedi 10 décembre à 11 h près des immeubles rue Eugène Chasle pour l'inauguration des composteurs. Cette inauguration se terminera par un pot de l'amitié.

Une animation et des ateliers pratiques autour du compostage collectif auront lieu le samedi 17 décembre de 9 h 30 à 12 h près du composteur rue E. Chasle.

Cours d'eau

Sur la commune, du 16 février au 2 mars 2011, des travaux ont été réalisés sur le ruisseau des Vallées, de sa source jusqu'au niveau du lieu-dit «La Pichoiserie».

Les travaux d'entretien des cours d'eau, qui incombent normalement aux riverains, ont été réalisés par le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet. Les travaux sur le ruisseau des Vallées ont été réalisés par l'entreprise Veillaux, basée à Tremblay.

Ils ont consisté en l'entretien de la végétation des berges (sur 8632 mètres linéaires de berges), l'enlèvement d'embâcles importants (passage busé (photo), saule dans le lit du cours d'eau) mais aussi la restauration des berges avec des enrochements. Environ 30 tonnes de blocs, sur 322 mètres de cours d'eau, ont été disposés sous forme d'épis dans le ruisseau au lieu-dit «la Pichoiserie».

D'ici la fin de l'année, 300 m de clôture seront mis en place ainsi que 250 m de plantations en berge afin de stabiliser les berges par leurs systèmes racinaires et de limiter le réchauffement des eaux.



AVANT : Embâcle (ouvrage ou tout ce qui peut obstruer un cours d'eau) gênant le bon écoulement de l'eau et nuit aux continuités écologiques (migration des poissons et des sédiments)



APRES : Le passage busé a été retiré, les continuités écologiques sont rétablies ainsi que le bon écoulement de l'eau.

Rappels

NUMÉROTATION DES LIEUX-DITS

Nous rappelons qu'une numérotation a été attribuée aux lieux-dits comptant deux maisons ou plus afin d'améliorer la distribution du courrier mais aussi l'arrivée des secours en cas de besoin...

Les numéros sont à retirer au secrétariat de la mairie.

Ceux-ci devront être placés à un endroit bien visible de la maison.

DÉCLARATION DES RUCHERS

La déclaration annuelle des ruchers est obligatoire.

L'objectif : recenser la répartition des ruches sur le territoire et contribuer à une meilleure coordination de la surveillance sanitaire des abeilles. Un geste civique qui peut s'avérer très utile en cas de crise sanitaire. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1ère ruche.

L'objectif de cette déclaration est sanitaire.

La déclaration des ruchers se fait, pour une première fois, sur un formulaire CERFA n° 13995*01 disponible auprès du Groupement de Défense Sanitaire, puis par la suite, préférentiellement par téléprocédure. Contact : GDS - rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 RENNES Cedex - Téléphone : 02.23.48.26.00.

STATIONNEMENT RUE DU STADE

Depuis la rentrée des classes, il a été constaté à plusieurs reprises que certains véhicules sont **mal stationnés** rue du Stade notamment devant le centre «Anim'Loisirs» et le Chemin des Haras.

Pour la sécurité de tous, nous demandons aux parents de bien vouloir respecter la réglementation.

Nos enfants sont vos enfants : pensez à eux !

ILLUMINATIONS

Les services techniques vont procéder à l'illumination de la ville.

Point 35 multimédia

Pour vous accompagner dans les usages d'Internet et du multimédia

Le Point 35 multimédia est libre et gratuit.

Que vous soyez un particulier ou une association, et quel que soit votre niveau en informatique, un animateur vous initie aux outils multimédia, vous accompagne dans la réalisation de vos projets et vous propose des activités **tous les mercredis de 12 h 30 à 16 h 30.**



Le matériel mis à votre disposition se compose d'une dizaine d'ordinateurs, des imprimantes, d'un scanner et d'un accès gratuit à Internet.

Avec l'aide de l'animateur, venez apprendre à utiliser des logiciels de traitement d'image (Photofiltre, Paint.net), réaliser des courriers à entête, organiser votre espace de travail, transférer vos photos, installer un logiciel, surfer sur le web...

Le Point 35 multimédia c'est aussi un espace convivial où toutes les générations confondues peuvent se rencontrer et venir poser des questions et parler des difficultés liées au numérique. Des moments sont programmés régulièrement dans l'année pour répondre et informer sur les nouveaux usages (réseaux sociaux, blog...)



Alors n'hésitez pas à venir surfer sur le web, lire vos mails ou participer aux activités (traitement de texte, retouches image, vidéo...)

■ Attention, inscription préalable pour participer aux séances d'initiation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTER :

Stéphanie Chalmel au 06 82 78 62 68
Point 35 multimédia - Collège P. de Dreux
28 rue du Stade - 35140 St Aubin-du-Cormier

Médiathèque

La citation du mois (pour les amateurs de haïkus et aussi, quand même, pour C et S)
«Là tout simplement sous la neige qui tombe» Kobayashi Issa

LES RENDEZ-VOUS DU MOIS :

14 décembre - 10 h : La Malle aux histoires (3 - 6 ans)

2 - 16 décembre - 10 h : La Ronde des tout-petits (0 - 3 ans)

Vendredi 16 décembre, à 20 h la compagnie Zip-Zap lira des extraits de cinq ouvrages d'auteurs hongrois et **la compagnie des Baladins de la Tour** lira un extrait de la pièce « La route » de Agota Kristof.

Les 5 livres dont la compagnie Zip-Zap lira des extraits et qui sont proposés à la lecture sont :

- *Le grand cahier* d'Agota Kristof (roman)
- *La ballade d'Isa* de Magda Szabo (roman)
- *Le traducteur cleptomane* de Dezsö Kosztolanyi (recueil de nouvelles)
- *Les braises* de Sandor Marai (roman)
- *Voyage autour de mon crâne* de Frigyes Karinthy (récit autobiographique).



Venez discuter de ces livres ou bien écouter les extraits...

Mercredi 21 décembre, à 15 h

Le rabbin et la chèvre, un spectacle de contes et musiques de la tradition juive, par Amit Weisberger et Florent Labodinière.
A partir de 6 ans.

Gratuit.

Réservation
conseillée par tél
au 02-99-45-17-48
ou par courriel :
mediatheque@ville-
staubinducormier.fr



Fermeture du 24 décembre
au 2 janvier.



Passez de bonnes fêtes

Espace jeunes

Retour sur les vacances de la Toussaint :

Les jeunes ont pu participer à diverses activités et sorties. Un atelier bois, tableau créatif et pâte fimo ont été proposés à l'espace jeunes.

Une journée sportive à la salle des sports a rassemblé les jeunes et les enfants du centre de loisirs.

Enfin, ils ont pu s'exercer au patin à glace, au bowling et profiter d'une journée de détente à Rennes.

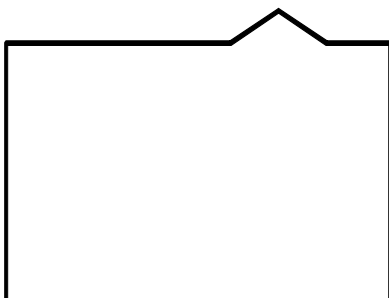
Quelques images ...



Atelier bois



Sortie patinoire



Soirée Halloween du vendredi 21 octobre :

Vingt quatre ados de 11 à 14 ans ont été accueillis.



Un repas (pizza) et une animation musicale (grand jeu autour de la musique actuelle) ont été proposés. Les jeunes ont beaucoup apprécié la soirée.



Le moment fut très agréable, plein de bonne humeur et de convivialité.

Informations :

Vendredi 16 décembre
**Nocturne de l'espace jeunes
de 18 h à 22 h**

Inscriptions du 3 au 14 décembre

L'espace jeunes sera fermé du
lundi 19 décembre
au lundi 2 janvier

EN BREF...

1 euro pour la vie

Les bénévoles du Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer vont déposer chez certains commerçants de la ville des boîtes transparentes «1 euro pour la vie».

Les fonds ainsi collectés par le Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue lui permettront de poursuivre ses trois missions sur le département :

- l'aide à la recherche
- l'action pour les malades et les proches,
- l'information - la prévention - le soutien aux dépistages.

La Ligue contre le cancer vous remercie de votre participation



Météo octobre

Après un début de mois clair et ensoleillé, le temps s'est détérioré. Quelques averses les 6 et 7, puis à compter du 9, temps variable : nuageux à couvert.

La pluie a fait son apparition le 18 et de fortes averses de pluie et de grêle le 19. Reprise du temps variable jusqu'au 23 et pluie du 24 au 27. Fin du mois variable. Brouillard les 16, 17 et 29 avec visibilité réduite.

Précipitations :

Octobre 2011 : 30,0 mm
Octobre 2010 : 119,6 mm
Octobre 2009 : 42,6 mm
Octobre 2008 : 86,7 mm
Octobre 2007 : 36,2 mm

LES JUMORISTES

dans

« Pas de panique ! »



Spectacle burlesque et visuel

Deux compères, genre Laurel et Hardy, se présentent sur scène pour tenir un discours. Ils découvrent alors qu'ils disposent d'un seul micro et cherchent tous deux à se l'approprier...

S'ensuivent gags, mimiques et autres pitreries toutes plus burlesques les unes que les autres qui s'enchaînent sans répit, en synchronisation parfaite sur de grands moments de la musique classique.

Sans prononcer un seul mot, les comédiens déploient une imagination extraordinaire tout aussi abondante qu'exubérante pour arriver à leurs fins.

Samedi 3 décembre

Séance à 20 H 30 /// Entrée : de 6 € à 12 €



Ce qu'en dit la Presse

Ce duo d'acteurs hors normes surprend le public et déclenche ses rires à chaque instant, en enchaînant durant 1h15, des gags visuels inventifs, tout aussi fous et inattendus les uns que les autres.

Dès leur apparition sur scène, on est captivé par la présence scénique indiscutable de ces deux artistes, et on se laisse entraîner sans aucune résistance dans un monde d'absurde, un univers de folie, de facétie, où le rire est roi, pour le plus grand bonheur de nos zygomatiques.

Leur folie burlesque se passe de tout commentaire. Leur seul langage, réduit à quelques onomatopées, est remplacé par le geste et des mimiques placées à bon escient. Le tout, servi en synchronisation parfaite sur de grands moments de la musique classique, tels que Bach, Mozart, Wagner...

Le temps passe très vite, même trop vite, si bien qu'à la fin de leur prestation, le public en redemande. Un spectacle vraiment pour tous publics. Les adultes retrouvent leur âme d'enfant grâce à l'interprétation fine et poétique de ces deux comédiens au talent de clown incontestable. Les plus jeunes ont fait le plein d'images et servent avec enthousiasme leurs commentaires sur leurs passages préférés... Tous s'en souviendront pendant longtemps, c'est sûr !

Var-Matin

Réservez au 02 99 39 10 42

ou en ligne sur Internet à cette adresse
<http://www.weezevent.com/LES-JUMORISTES>

Conseil Municipal - Séance du 20 octobre 2011

Extrait des délibérations du Conseil Municipal qui sont consultables en mairie.

Etaient présents : 17

Mme AUNEAU - M. TRAVERS - M. LHERMELIER - Mme VIEL - M. GUITTIER - Melle TRAVERS - Mme LECOURSONNAIS
M. MONNERIE - M. DEODAT - Mme CAPRAIS - Mme MANAC'H - M. LE ROUX - M. JOURDAN - M. GUIN - M. PACHOL
M. BREGIER - M. DEAN. Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : 4

M. MASSE - M. GUERIN - Mme RIVIERE - M. COUDEVILLAIN.

M. MASSE a donné procuration à M. LHERMELIER. M. GUERIN a donné procuration à Melle TRAVERS.

Mme RIVIERE a donné procuration à Mme AUNEAU. M. COUDEVILLAIN a donné procuration à M. TRAVERS.

Etait absente : 1

Mme LE QUERE.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté par 18 voix pour et 3 voix contre.

PERSONNEL COMMUNAL : SUBVENTION AU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, VOTE une subvention de 480 • (40 • x 12 enfants) à verser au comité des œuvres sociales du personnel communal. La subvention est accordée pour les enfants nés à compter du 1^{er} janvier 2001.

VERSEMENT DE LA SUBVENTION FISAC A L'UCIA

Une décision d'attribution d'une subvention de fonctionnement de 21 000 • pour une dépense subventionnable de 42 000 • a été reçue. Cette subvention concerne l'opération de communication afin de maintenir et de dynamiser le commerce local. Un montant de 17 423,04 • nous a été versé par la préfecture suite au bilan définitif transmis par l'UCIA retraçant les dépenses afférentes aux différentes animations réalisées.

Conformément aux termes de la convention, cette somme doit être reversée à l'UCIA.

Le solde, déduction faite des acomptes attribués en 2008 et 2009, s'élève à 7 227,89 •.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE de verser à l'UCIA la somme de 7 227,89 •.

D'ETABLIR la décision modificative suivante :

Fonctionnement

- Dépenses : article 6574 (subventions aux asso...) + 2 000 •
- Recettes : article 74718 (participations) + 2 000 •

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur GUIN fait observer qu'il n'est pas nécessaire d'acheter une œuvre à chaque exposition organisée alors que l'on offre un service à l'exposant. Madame VIEL indique qu'en contrepartie on permet à la population de découvrir les œuvres d'un artiste.

Madame le Maire rappelle l'exposition des œuvres de Monsieur Alain CHENARD à la médiathèque.

Il a été convenu entre la mairie et Monsieur CHENARD qu'il ne facturerait pas cette prestation mais qu'une peinture lui serait achetée. Le montant de l'œuvre s'élève à 382,32 • TTC et doit être imputé en section d'investissement. En conséquence, Madame le Maire soumet la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement :

Article 6226 (020) Honoraires - 383 •

Article 023 Virement de la section d'investissement +383 •

Section d'investissement :

Article 2161-10001 (321) œuvres et objets d'art + 383 •

Article 021 Virement à la section d'investissement + 383 •

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 18 voix Pour, une voix Contre et 2 abstentions, AUTORISE Madame le Maire à effectuer les opérations ci-dessus.

DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Bertrand MASSE, 3^{ème} adjoint, sollicitant, compte tenu de sa reprise d'activité, la décharge d'une partie des affaires qui lui ont été confiées par délégation, à savoir la culture et les associations culturelles.

Madame le Maire propose de transférer la culture et les associations culturelles à Madame Germaine MANAC'H.

L'indemnité de fonctions sera alors répartie, à parts égales (50 % - 50 %), entre Monsieur MASSE, adjoint, et Madame MANAC'H, conseiller municipal délégué.

Madame CAPRAIS félicite la mise en place d'un délégué mais fait part de son étonnement de ne pas avoir été contactée à ce sujet.

Monsieur LE ROUX indique que la nomination de délégués avait été combattue par Madame le Maire et son premier adjoint, il se déclare satisfait de voir que les gens évoluent et que, finalement, on arrive au même point de vue. Il rappelle qu'il est important d'impliquer un maximum de conseillers municipaux et de confier à chacun des responsabilités. Il souhaite que d'autres adjoints fassent la même démarche.

Monsieur TRAVERS précise qu'un délégué par adjoint, comme cela avait été réalisé en début de mandat, n'avait pas forcément été une réussite à 100 pour 100.

Monsieur MONNERIE trouve frustrant qu'on ne propose qu'un délégué. Monsieur GUIN pense que c'est à chaque adjoint de juger s'il souhaite avoir un délégué.

Conformément à la délibération du 13 janvier 2011 fixant les indemnités de fonction du maire et des adjoints, la répartition des indemnités sera la suivante à compter du 1^{er} novembre 2011 :

| | | | |
|----------------------------|-------|--------------------------------|------|
| - Maire | 50 % | - 4 ^{ème} adjoint | 22 % |
| - 1 ^{er} adjoint | 27 % | - 5 ^{ème} adjoint | 22 % |
| - 2 ^{ème} adjoint | 22 % | - 6 ^{ème} adjoint | 22 % |
| - 3 ^{ème} adjoint | 11 %- | - Conseiller municipal délégué | 11 % |

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, ACCEPTE, par 18 voix Pour et 3 voix Contre, la proposition ci-dessus.

DROITS DE PRÉEMPTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, RENONCE aux droits de préemption suivants :

- 27 rue du Château, appartenant à Monsieur MAUDET Régis, cadastré section E n° 48 pour 95 m².
- au sud de la rue Anne de Bretagne et le cinéma, à l'ouest, passage entre la propriété des riverains et le cinéma, appartenant à la commune de Saint-Aubin-du-Cormier, cadastré section E n° 1217 pour 107 m² et E n° 1219 pour 1234 m².
- 8 place Alexandre Veillard, appartenant à Monsieur et Madame Yves DUMORTIER, cadastré section E n° 63 pour 145 m².

DIVERS :

Monsieur TRAVERS donne une information sur la réforme de la fiscalité de l'urbanisme, dont la Taxe Locale d'Équipement, qui sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012 : la fiscalité de l'urbanisme comprend aujourd'hui 8 taxes, demain il n'y en aura plus que 2 : la taxe d'aménagement et la taxe pour sous densité. Après avoir repris les grandes lignes et les conséquences de la réforme, il demande aux élus de se reporter au document qui a été transmis à chacun par courriel et de transmettre les questions éventuelles avant la fin du mois afin que la commission des finances puisse travailler et répondre aux questions. Des réponses devront être apportées pour un vote en conseil municipal avant le 30 novembre 2011.

Questions de Monsieur MONNERIE :

- Peut-on avoir connaissance de la situation des recettes fiscales perçues par la CDC entre 2010 et 2011 ? TP ou compensation forfaitaire de l'Etat – Taxe d'habitation - Contribution Economique Territoriale.

Les recettes fiscales perçues par la C d C en 2010 sont les suivantes : TPU = 1 051 046 •

Contributions directes = 323 799 •

Compensations = 1 173,96 •

Pour 2011, les chiffres définitifs ne sont pas connus à ce jour, ils ne seront connus que fin novembre.

Monsieur LE ROUX demande les prévisions de recettes inscrites au budget primitif 2011.

Monsieur LHERMELIER répond qu'on va les demander à la Communauté de Communes.

- ZAC de la Bellangerie

Des bruits courent que les terrains seraient achetés alors que les élus ne sont pas au courant. Quand est-il réellement ?

Monsieur TRAVERS répond que les terrains n'ont pas été achetés. D'après les dernières informations prises auprès de l'Etablissement Public Foncier, chargé de l'acquisition des terrains, les signatures devraient avoir lieu courant novembre.

Si les terrains sont achetés, en ce qui concerne les équipements sportifs, quelle structure de concertation est prévue (élus, utilisateurs...) ?

Dans le cadre de la réalisation des futurs aménagements sportifs, quelle est la position des élus de St-Aubin en ce qui concerne l'éventuelle construction d'une salle annexe (gym, judo, danse) ?

Ce projet étant porté par la communauté de communes, Monsieur TRAVERS indique qu'il en a avisé les élus communautaires (le président et l'élu chargé des sports). Les démarches d'acquisition avancent. L'élu en charge de ce dossier travaille sur le projet

notamment en visitant d'autres équipements sportifs. Il a rencontré Monsieur MASSE en mars, une commission a été créée pour travailler. Monsieur MONNERIE demande pourquoi alors on n'avance pas dans ce domaine ?

Monsieur LE ROUX demande quels sont les axes portés par les délégués à ce sujet ? Il rappelle que c'est aux délégués des communes de soutenir les projets et de porter les aspirations du conseil municipal devant la communauté de communes.

Monsieur GUIN déclare que la commission sport de la commune n'a pas été consultée.

Madame AUNEAU rappelle qu'il s'agit d'un projet communautaire et que les associations et les collègues ont été reçus par le cabinet d'études.

Monsieur TRAVERS fait savoir que les fonds accordés dans le cadre du contrat de territoire numéro deux sont inférieurs de 35 % par rapport au contrat de territoire numéro un. Ce qui veut dire que les fonds accordés aux différents équipements sur le territoire seront moins importants.

Monsieur LE ROUX rétorque que les contraintes budgétaires existent depuis toujours et insiste sur le fait que les représentants doivent intervenir.

Monsieur MONNERIE admet que les associations ont été contactées mais c'était il y a longtemps. Les choses ont évolué et il faut prendre en compte les éléments nouveaux.

Quel est l'agrément accueil compétition pour le nouveau complexe ? Monsieur MONNERIE demande si une réflexion est menée actuellement. Il demande le changement des néons à la salle des sports, demande déjà exprimée et non satisfaite et signale les douches trop chaudes.

Pas de réflexion menée actuellement concernant l'agrément.

- les travaux de la salle des sports actuelle sont en phase terminale, combien ont-ils coûté et est-il possible de connaître le nombre d'heures passées par les services techniques ?

Le décompte sera fait quand tous les travaux seront terminés. Il y a déjà 1 000 heures utilisées.

Questions de Madame CAPRAIS :

- Peut-on avoir lors d'un prochain CM un point sur l'exécution du budget ?

Monsieur LHERMELIER indique qu'un point sera fait dans 10/15 jours lors d'une prochaine commission de finances.

- Concernant Bel Air, il était prévu que soit présenté au CM un projet technique de comptabilité analytique. Ni la commission des finances ni le conseil de gestion réglementaire n'ont eu à en débattre. Qu'est-il prévu pour finaliser le dispositif de comptabilité analytique ? Comment seront associés les élus et le responsable du centre ?

Monsieur LHERMELIER rappelle que le budget de l'espace Bel Air est un budget à part. Il comprend les données générales, le culturel et le scolaire. Une situation a été donnée l'année dernière. Que voulez-vous exactement ?

- Sur l'avis d'imposition on peut noter en 2011 une taxe d'équipement. Peut-on avoir des précisions ? Quand a-t-elle été vue en CM ? Comment le taux a-t-il été décidé (0,156 %) ?

Il s'agit d'une taxe perçue par l'Etablissement Public Foncier. Il faut se reporter au verso de la feuille d'imposition.

- J'aimerais que nous soient communiqués les résultats et/ou les préconisations de l'audit du CG35 concernant le service Enfance-Jeunesse, audit dont nous n'avons jamais été informés.

Le huis clos est demandé par Madame le Maire pour répondre aux questions de personnel.

Ecole Alix de Bretagne

Les élèves à la médiathèque

Fin octobre, les élèves ont été accueillis à la médiathèque par un artiste peintre, Alain Chenard. Ils ont pu étudier ses oeuvres sur le thème de l'horizon et parler technique. Un échange très enrichissant est né lors de cette rencontre. **Un grand merci à Anne-Claire Vilbert et à Alain Chenard pour leur accueil, leur sens du partage et pour la mise en oeuvre de l'exposition**



Des expositions toute l'année...

Dans le cadre de son projet culturel, l'école Alix de Bretagne va accueillir 3 fois dans l'année des œuvres originales empruntées à l'Artothèque de VITRE. C'est l'occasion de faire « venir le musée à l'école » et de permettre aux élèves de tous les niveaux de pouvoir observer à loisir des peintures contemporaines réalisées par des artistes.

Au mois de novembre, nous accueillons à nouveau des gravures, lithographies et photographies de Joan Mitchell, Glibert Garcin, Bram Van Velde et Antoni Tapies sur le thème de « l'espace du mouvement ».

Les enseignants ayant déjà travaillé l'année dernière sur ces œuvres, les exploitations en classe en seront plus aisées et approfondies. Aux mois de janvier et février, il y aura une autre exposition sur le thème de « l'espace du jeu », ainsi qu'au troisième trimestre, sur un thème encore à définir.

Des visites de ces expositions sont possibles en réservant au 02 99 39 27 65.

C'est parti pour les projets « Musique à l'école » !



Depuis début novembre, les élèves de cycle 2 (Grande Section à CE1) et de cycle 3 (CE2 à CM2) ont commencé des séances

avec les musiciennes intervenantes du Conservatoire du pays de FOUGERES, dans le cadre des deux projets « Musique à l'école » qui ont été présentés par l'école et acceptés par les inspections de l'Education nationale et le Conservatoire.

Ainsi, les élèves de cycle 2 vont travailler sur les chants et danses traditionnelles et les cycles 3 vont apprendre et mettre en « clip-vidéos » des chants sur le thème de l'Education à l'environnement.

Spectacle « Baignade interdite » pour les GS et les CP.

Les élèves de Grande Section et de CP se sont rendus à l'espace Bel Air pour assister au spectacle « Baignade interdite ».

Les élèves de GS ont écrit un texte pour décrire le jeu des artistes :

« La danseuse pleurait parce qu'elle épluchait les oignons et qu'elle était triste. Au milieu de la scène, il y avait une baignoire avec de l'eau. La danseuse avait de l'eau dans ses bottes et on entendait le bruit de l'eau quand elle dansait. Le musicien n'avait pas d'instrument de musique, mais seulement un micro, du papier, une paille et un verre. Il utilisait sa bouche, sa voix et son souffle.

A la fin du spectacle, on a vu une journaliste de TV Rennes. Elle nous a demandé ce qu'on avait vu et si on avait aimé le spectacle. »

PORTES OUVERTES

Classe de Petite Section
(enfants nés en 2009 et 2010)



SAMEDI 3 Décembre

- 12 h
école

Ecole Sainte Thérèse

Pour les élèves de CM1 et de CM2 - Direction : La Bourboule...

Du 9 octobre au 15 octobre, accompagnés de nos enseignants et de cinq animateurs, nous sommes partis dans le centre de la France, en Auvergne.

Au fil de nos randonnées et de nos visites (musée de la Toinette, château de la Bâtisse...), nous avons fait de nombreuses découvertes sur la vie d'autrefois : la fabrication du St Neactaire, les volcans...



Ce séjour nous a également permis d'apprendre à vivre ensemble toute une semaine et de partager des moments forts. C'était un voyage formidable placé **sous le signe de la bonne humeur et sous un ciel bleu tous les jours !**



Lycée Jean-Baptiste Le Taillandier

Le Lycée Polyvalent Jean-Baptiste Le Taillandier fait sa rentrée 2011 avec 1710 élèves répartis sur 4 sites d'enseignement.

Le Lycée regroupe l'Enseignement relevant du Ministère de l'Agriculture : 515 élèves (Site Edmond Michelet et **Site Saint Aubin du Cormier** anciennement lycée Beau-lieu) et l'Enseignement Education Nationale : 1195 élèves (Site Notre Dame des Marais et Site Saint Joseph).



Outre les points déjà évoqués, les nouveautés propres au **site de Saint Aubin du Cormier** résident dans la rénovation et la restructuration de l'accueil et de l'administration, et dans la modernisation des salles techniques.



salle TP
santé

Le Lycée a pour Chef d'Etablissement Monsieur Bernard Marboeuf et comme adjointe, Directrice du Pôle Professionnel, Madame Agnès Baudon, nouvellement nommée. Mme Baudon remplace, pour cette rentrée, Mr Patrick LA HUPPE qui a pris sa retraite après 25 années passées au service de l'association. Mme Baudon est âgée de 43 ans et dirigeait depuis septembre 2003 le lycée Roc Fleuri et le Centre de Formation FARE 16 à Ruffec en Charente.

Le Pôle Professionnel est organisé sur 3 sites : Edmond Michelet, Saint Joseph et **St Aubin du Cormier**.

Les nouveautés de la rentrée sont pour l'Education Nationale la fin effective du dispositif BEP 2 ans + BAC PRO 2 ans remplacé sur tout le parcours par le BAC PRO 3 ans. Pour l'Enseignement relevant du Ministère de l'Agriculture, la réforme du BAC PRO 3 ans se met en place à partir de cette année en Seconde.

En septembre, les formations sanitaires et sociales se mettent au dispositif BAC PRO 3 ans avec le BAC PRO ASSP (Aide, Soins et Services à la Personne) pour le Ministère de l'Education Nationale, et le BAC PRO SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) pour le Ministère de l'Agriculture.



salle
nursérie

L'équipe enseignante a vu le départ à la retraite de 2 enseignants (Mr Yves FREMONT et Mme Marie-Claude DAULEU) et l'arrivée de 4 nouveaux pour quelques heures (Mme Nadine COCHET, en physiques, Mmes Séverine MERLE et Séverine POMMEREUL, en EFS, et enfin Mme Emilie LE MEIL en Biologie).

Cette équipe manifeste cette année encore une envie toujours plus grande de faire grandir les jeunes et de les emmener vers la vie professionnelle. Les projets ne manquent pas.

Amicale Laïque

LOTO DES ENFANTS

L'amicale Laïque organise le traditionnel «Loto des Enfants»

SAMEDI 3 DECEMBRE

20 h

Salle du Parc



Ecole de Musique

CONCERT DE NOËL

Le samedi 10 décembre à 20 h 30 en l'église de Saint-Aubin aura lieu le concert de Noël.

Un programme axé autour de la voix et du chant avec la participation des chorales enfants et adultes, des classes de technique vocale et des élèves de Formation musicale. Le tout accompagné par l'orchestre d'harmonie de l'école.



Musique classique, jazz, chanson française et bien sûr des chants traditionnels de Noël.

Nous vous attendons nombreux pour venir fêter Noël avec nous.



Le concert est gratuit comme tous les concerts de l'école de musique !

Merci au Père Baysang pour son accueil et sa disponibilité.

Comité des Fêtes

17 DÉCEMBRE : ILLUMINATIONS



PROGRAMME

- 14 h 30** Départ de l'Etang
- 15 h 00** Visite à la Maison de Retraite *toute personne est la bienvenue pour rendre visite aux Personnes Agées*
- 16 h 30** Goûter offert par l'association *à la salle accolade - Trait d'Union*
- 17 h 15** déambulation au Centre ville ***tour en carriole gratuit***
- 17 h 30** Rêveries de Noël au village illuminé - *terrain de boules*
- 19 h 30** **venez partager votre pique-nique ouvert à tous dans un esprit convivial** - salle du Parc
Apéritif et café offerts.

Pour tous les jeunes de 2 à 16 ans, le Comité des Fêtes lance un GRAND CONCOURS DE DESSIN sur le thème du « Village de Noël de St-Aubin-du-Cormier », à remettre au Père Noël lors de cette journée.

Les enfants pourront déposer leurs lettres dans la boîte aux lettres du Père Noël, à l'étang, à partir du 3 décembre 2011.



Si vous le souhaitez, lors de cette journée, vous pouvez faire don :

- d'anciennes décorations qui seront utilisées pour les différents décors du Comité des Fêtes
- d'anciens jouets en bon état au profit de l'association RACINE

Merci d'avance

L'association Tazart est née... Tazart

omme TAZADOUTE, le village du Haut-Atlas marocain et comme "tazart", qui veut dire "figuier" en berbère. Cet arbre symbolise pour nous l'amitié entre le village et St-Aubin.

Cette association se donne comme but d'approfondir les liens de solidarité et d'amitié entre les deux communes. Ensuite, elle souhaite sensibiliser la population locale, par l'intermédiaire des jeunes, à la culture marocaine. Des animations et des échanges seront au programme pour développer les relations existantes.

22 personnes ont, pour l'instant, adhéré au projet et un bureau s'est constitué pour valider les statuts de l'association.



Cette assemblée constitutive s'est terminée autour de pâtisseries, de dattes fraîches et d'un thé à la menthe.

LE BUREAU

Président : F. Godet - Vice-président : P. Avenet
Secrétaire : G. Brindjonec - secrétaire adjoint : A. Le Gal
Trésorière : C. Demeude - trésorier adjoint : R. Lolon
V. Avenet et C. Godet sont chargées de la communication



La première action sera d'aider les classes du lycée Jean-Baptiste Le Taillandier qui organisent un LOTO le VENDREDI 9 DÉCEMBRE à 20 heures à l'espace Bel Air.

Toutes les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de Florent Godet (02.99.39.12.41).

Le Cinéma Mauclerc

INAUGURATION

Comme vous le savez sûrement, le Cinéma Le Mauclerc a enfin déménagé cet été dans de nouveaux locaux, vous le trouverez dorénavant près du Centre Culturel « Bel Air ». Les Bénévoles vous y accueillent avec plaisir du mercredi au dimanche, aux heures des séances.

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont permis la réalisation de ce nouveau cinéma. Depuis sa réouverture, le 14 septembre dernier, le nombre de spectateurs est en progression. Nous enregistrons actuellement plus de 4000 entrées depuis mi-septembre. C'est plus de la moitié des entrées annuelles de l'ancien établissement.



Afin de vous faire découvrir le bâtiment, la Communauté de Commune organise l'inauguration du Cinéma Le Mauclerc le samedi 17 décembre, ce sera l'occasion, pour les habitants de la communauté de communes, de découvrir en détail ce nouveau lieu de vie culturelle et l'association du cinéma.



Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles, surtout en semaine, alors si la projection ou la vente de billets vous intéresse, contactez la responsable :
A.S. JOURDAN
au 06 88 76 80 97.

Les Bénévoles du Cinéma Le Mauclerc.

La Retraite Sportive

SEJOUR NEIGE DU 4 AU 11 FEVRIER

La Retraite Sportive organise son séjour neige à **Cauterets dans les Pyrénées.**

Départ le samedi 4 février, sur le parking de la mairie - retour le samedi 11 février, au prix de : **450 €/personne** (sur la base de 40 personnes). Dans ce prix est compris : le transport par car, hébergement en chambre double pension complète - une excursion.



Pour tous renseignements et inscriptions : tél 02.99.39.70.52.

Page de la minorité

«Saint-Aubin avant tout»

Depuis des années déjà, on nous promet de nouveaux équipements sportifs, une /des salles de sports ...

Ce n'est pas un luxe : dans les collèges les cours d'activités physiques ne peuvent pas être assurés normalement, les associations sportives ne peuvent pas fonctionner correctement, des rencontres, des compétitions ne peuvent pas avoir lieu, de plus en plus de jeunes, d'adultes préfèrent aller ailleurs vu la vétusté, l'insuffisance des équipements ...



Personne ne demande des équipements luxueux, juste le nécessaire pour fonctionner.

Depuis des années on nous répète que ça arrive, que ça va aboutir, qu'on y est presque ... mais on ne voit rien arriver ...

Quand on insiste, Mme le Maire nous répond que les gens qui ne sont pas contents, n'ont qu'à aller ailleurs faire du sport ... Que n'importe comment c'est le Conseil Général et la Communauté des Communes qui paient donc c'est à eux de décider ... Bref, on ne va pas perdre son temps avec ça ...

Quand au conseil municipal d'octobre, nous avons interrogé les autres délégués de St Aubin à la Communauté des Communes ce fut le flou le plus total ... même le 1^{er} Vice Président ne savait pas très bien ce qui se passait ... Quand au troisième délégué, il a (re)découvert en direct qu'il est dans le groupe de travail en charge du dossier ... Que doit-on en penser ?

Doit-on accepter ce laisser aller, cette absence de projet, de volonté d'informer, de défendre nos dossiers ? A quoi servent nos délégués ? :

- Il ne faut pas abandonner à d'autres l'aménagement de la commune.

La municipalité doit s'intéresser au dossier, anticiper.

- Il ne faut pas s'enfermer, s'isoler des autres collectivités locales.

Il faut travailler en bonne intelligence avec les tout le monde.

- Les équipements doivent correspondre aux besoins actuels et futurs permettre des compétitions. Il faut consulter les usagers.

C'est à St Aubin d'organiser la concertation, de faire des propositions.

- La qualité de la construction est déterminante. Les mauvais investissements d'aujourd'hui sont les impôts de demain.

Il ne faut pas sacrifier le futur.

Il faut faire des choix clairs et s'y tenir.


Depuis le conseil municipal d'octobre y a-t-il eu une prise de conscience de certains de nos délégués à la Communauté des Communes ? Nous en sommes persuadés. C'est une fois de plus la preuve que notre action est utile, et positive. Nous œuvrons pour l'intérêt général, et nous ne souhaitons qu'une chose, c'est de travailler ensemble dans l'intérêt de tous, en dehors de toute polémique.

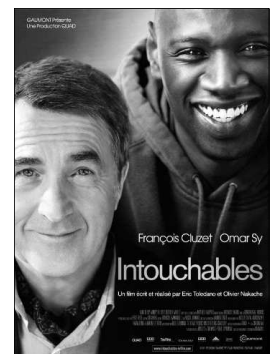
Ce que nous demandons :

- une définition concertée des objectifs du projet : usages, compétitions, qualité du bâti...
- La défense de ce projet par nos délégués.
- L'information de la municipalité et des usagers.

Retrouvez ces informations sur le site web : <http://www.saintaubin-avanttout.fr>. Vos élus «Saint-Aubin avant tout» : Vanessa Caprais, Yves Le Roux, Jean-Michel Monnerie, Jacqueline Le Quéré sont disponibles pour vous rencontrer. Ils peuvent être contactés par courriel : contact@saintaubin-avanttout.fr


**NOUVEAU
2 SALLES**
**9 rue Anne de Bretagne
02 99 39 24 34**

| | | | |
|---|---|---|--|
| LE CHAT POTTE <i>Dessin animé à partir de 5 ans par les réalisateurs de Shreck</i> EN SORTIE NATIONALE ! | Mercredi 30/11 Vendredi 02/12 Samedi 03/12 Dimanche 04/12 | 17h00 20h30 17h15 15h00 17h00 | |
| INTOUCHABLES <i>Comédie avec François Cluzet, Omar Sy</i> | Jeudi 01/12 Vendredi 02/12 Samedi 03/12 Dimanche 04/12 | 20h30 20h45 20h45 15h15 | |
| POLISSE <i>Drame de Maiwenn, avec Karin Viard, Joey Starr</i> | Jeudi 01/12 Samedi 03/12 Dimanche 4/12 | 20h45 17h00 17h15 | |
| MISSION NOEL <i>Dessin animé, à partir de 3 ans</i> | Jeudi 01/12 Mercredi 07/12 Dimanche 11/12 | 20h30 17h00 15h15 17h15 | |
| CONTAGION <i>Thriller/Science-Fiction de Steven Soderbergh, avec Marion Cotillard, Matt Damon, Laurence Fishburne</i> | Jeudi 08/12 Vendredi 09/12 Samedi 10/12 Dimanche 11/12 | 20h30 20h30 20h30 15h00 | |
| POULET AUX PRUNES <i>Drame par la réalisatrice de PERSEPOLIS Marjane Satrapi, avec Mathieu Amalric, Edouard Baer...</i> | Jeudi 08/12 Vendredi 09/12 Samedi Dimanche | 20h45 20h45 20h45 20h45 | |
| MISSION IMPOSSIBLE : PROTOCOLE FANTOME <i>Action, espionnage avec Tom Cruise</i> EN SORTIE NATIONALE ! | Mercredi Jeudi 15 Vendredi Samedi Dimanche | 20h30 20h30 20h30 20h30 17h15 | |
| LE REVE DE GALILEO <i>Dessin-animé</i> | Dimanche | 16h15 | |
| LA COULEUR DES SENTIMENTS <i>Drame adapté du best-seller du même nom de Kathryn Stockett</i> | Mercredi Jeudi 15 Vendredi Samedi Dimanche | 20h45 20h45 20h45 20h45 17h00 |  |
| L'INCROYABLE HISTOIRE : WINTER LE DAUPHIN <i>Film familial</i> | Samedi 24/12 Dimanche 25/12 | 15h15 15h15 17h15 | |
| OR NOIR <i>Aventures, drame de Jean-Jacques Annaud, avec Tahar Rahim, Antonio Banderas ...</i> | Mercredi 21/12 Jeudi 22/12 Vendredi 23/12 Samedi 24/12 Dimanche 25/12 | 20h30 20h30 20h30 15h00 15h00 | |
| TOUTES NOS ENVIES <i>Drame avec Vincent Lindon et Marie Gillain</i> | Mercredi 21/12 Jeudi 22/12 Vendredi 23/12 Dimanche 25/12 | 20h45 20h45 20h45 17h30 | |
| HAPPY FEET 2 <i>Dessin-animé à partir de 5 ans</i> | Mercredi 28/12 Samedi 31/12 Dimanche 01/01 | 17h15 15h15 15h15 | |
| HOLLYWOOD <i>Comédie avec Jamel Debbouze et Florence Foresti</i> | Mercredi 28/12 Jeudi 29/12 Vendredi 30/12 Samedi 31/12 Dimanche 01/01 | 17h00 20h30 20h30 15h00 15h00 17h00 | |
| LES NEIGES DU KILIMANDJARO <i>Drame, romance de Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin</i> | Mercredi 28/12 Jeudi 29/12 Vendredi 30/12 Dimanche 01/01 | 20h45 20h45 20h45 17h15 | |



● Mémento

MÉDECINS

- 04/12 Dr DAVID** 02 99 39 37 16
St-Aubin-du-Cormier
- 11/12 Dr COGIS** 02 99 39 10 30
St-Aubin-du-Cormier
- 18/12 Dr MARQUET** 02 99 39 26 59
St-Aubin-du-Cormier
- 25/12 Dr OUDARD** 02 99 39 38 06
St-Ouen-des-Alleux

PHARMACIENS

- 04/12 Ph DU CORMIER** 02 99 39 10 88
St-Aubin-du-Cormier
- 11/12 Ph RIDARD** 02 99 55 20 24
St-Aubin d'Aubigné
- 18/12 Ph REPUBLIQUE** 02 99 98 38 56
Antrain
- 25/12 Ph TREMBLAY** 02 99 69 71 27
Montreuil-sur-Ille

Les dates indiquées ci-dessus sont sous réserve de modification. En cas d'urgence, entre 20 h et 7 h, appelez votre médecin traitant et un répondeur vous indiquera le nom du médecin de garde. **Composez le 32 37**, en fonction du code postal, l'opérateur indiquera les 3 pharmacies de garde les plus proches.

■ Ambulance

STAUBIN DU CORMIER
02 99 39 12 91

■ Cabinets dentaires

Mme DE BURGAT
02 99 39 18 19
M. GEORGEONNET, M. LACROUX
02 99 39 11 59
Melle ROCHARD
02 99 39 11 59

■ Cabinets médicaux

Docteur BOISSEUX
02 99 39 28 47
Docteur COGIS
02 99 39 10 30
Docteur DAVID
02 99 39 37 16
Docteur MARQUET
02 99 39 26 59
Docteur TEXIER
02 99 39 10 30

■ Infirmier(e)s

Mmes FERRON et HERPOUX
02 99 39 17 93
Mmes LUNEL, ROUCOU, M. TREMAUDAN
02 99 39 26 49

■ Masseurs kinésithérapeutes

Mrs DORY et THÉPOT
02 99 39 18 01
M. FÉON
02 99 39 26 12
Mme WILL
02 99 39 26 91

■ Orthophonistes

Mmes TUAL et LOREC
02 99 39 19 81

■ Ostéopathes

M. PIOC
06 17 69 59 87
Mme WILL
02 99 39 26 91

■ Podologues

M. BERTIN (sur rendez-vous)
06 85 90 15 39
Mme DAGORNE
02 99 39 18 01

■ Clinique vétérinaire

M. FRANCOIS
M. GENESTINE
M. NIVELLE
M. NOUVELLON
02 99 39 10 08

Contacts utiles

MAIRIE

Place de la Mairie - BP 13
Tél : 02 99 39 10 42
Fax : 02 99 39 23 25

Horaires

Lundi, mardi
mercredi, vendredi
9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 30
Jeudi : 9 h - 12 h (fermé l'après-midi)
Samedi : 9 h - 11 h 30

DÉCHETTERIE

Impasse du Placis
Z.I Chédeville
Tél : 02 99 39 27 58

Horaires

Lundi, mardi, mercredi
9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi : 9 h - 12 h
Vendredi, samedi
9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h

Infos

MARCHÉ :

Place Alexandre Veillard :
- jeudi matin
- vendredi 17 h

ORDURES MÉNAGÈRES

le vendredi matin *en ville*

Décalé au samedi si jour
férié dans la semaine

Paroisse

PRESBYTÈRE

8, rue aux chevaux
Tél : 02 99 39 11 62

Messes :
le vendredi à 10 h 30
à la Maison St-Joseph
le dimanche à 11 h

NUMÉROS D'URGENCE - NUMÉROS UTILES

15 SAMU

17 POLICE

18 POMPIERS

112 APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN

115 SAMU SOCIAL

116 000 ENFANTS DISPARUS

119 ENFANCE MALTRAITÉE



02 99 59 22 22 Centre antipoison

02 99 59 71 71 S.O.S. Amitié

02 78 51 80 09 Dépannage (eau)

0 820 326 883 Alcools anonymes

0 800 858 858 Croix rouge écoute

0 800 231 313 Drogue info service

0 800 235 236 Fil santé jeunes

0 800 840 800 Sida info service

0 800 474 788 Solitud'écoute

0 800 059 595 Sos viols

3919 Violence conjugale

3939 Allo service public

Directeur de publication :
Mme AUNEAU Marie-Thérèse - Maire
Rédaction - Publication :
Mairie - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Date dépôt légal : d'ÉCEMBRE 2011
Impression : imprimerie LABBE - Lécousse
Tirage : 1 600 exemplaires
Numéro I.S.S.N. : 1624-0952